



Cdd a terme imprécis détails

Par **veyrier laure**, le **03/12/2017** à **21:50**

Bonjour,

je suis actuellement employée en CDD en remplacement d'un salarié en arrêt pour burn out. Les arrêts de travail se succèdent mais ne sont que de 1 ou 2 mois... la situation est précaire pour moi.. j'ai beaucoup d'offre d'emploi que je refuse mais ne sachant pas où je vais dans cette entreprise. Quelles solutions s'offrent à moi pour essayer d'éclaircir les choses... EN vous remerciant pour votre aide

Par **P.M.**, le **03/12/2017** à **22:16**

Bonjour,

Si le CDD est à terme imprécis jusqu'au retour de la personne absente, il devait prévoir une période minimale...

Vous avez la possibilité de le rompre pour embauche en CDI en respectant un préavis maximum de 2 semaines qui est de un jour par semaine de sa durée depuis son débit ou par accord commun écrit avec l'employeur...

Il est peu probable que l'employeur sache combien de temps va durer l'absence, il ne pourra donc pas éclaircir les choses sur ce point...